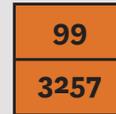
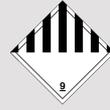




RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX CONSIGNES ÉCRITES ADR 2021

Numéro ONU : 3257
Classe ADR/RID : 9
Numéro d'identification du danger : 99
Groupe de conditionnement : III



Nom d'expédition correct : LIQUIDE TRANSPORTÉ À CHAUD, N.S.A à 100 °C ou plus et en-dessous de son Point d'Éclair (Bitume)
Nom du (ou des) produit(s) : Bitume
État physique : Liquide à température d'utilisation usuelle / Solide à température ambiante
Couleur : Brun ou noir
Odeur : Caractéristique
Solubilité : Insoluble dans leau

- Le contact avec le liquide chaud provoque de graves brûlures.
- Inflammation ou explosion en cas de surchauffe.
- Le contact avec l'eau provoque un moussage important et un risque de débordement.
- Problèmes respiratoires ou nausées en présence de fortes concentrations de fumées ou de vapeurs.

- Casque de sécurité équipé d'une jugulaire, d'un protège-nuque et d'une visière complète de protection du visage.
- Combinaison intégrale de protection ; EN ISO 11612, EN1149-5
- Chaussures de sécurité montantes, faciles à enlever, couvrant la cheville.
- Gants résistants à la chaleur équipés de manchettes ; EN 388, EN 407

- Baudrier "fluorescent" pour chaque membre de l'équipage ; ANSI/ISEA 107-2015
- Pendant le chargement et le déchargement, la peau ne doit pas être exposée et la visière doit être rabattue !



Équipement supplémentaire : Les réglementations locales ou nationales peuvent exiger le port d'équipement spécifique.

- Arrêter le moteur.
- Flammes nues interdites. Ne pas fumer.
- Mettre en place une signalisation routière et avertir les autres conducteurs ou personnes passant à proximité.
- Informer le public des dangers et recommander de rester sous le vent.
- Avertir la police et les pompiers dès que possible.

- Intervenir que s'il n'y a pas de risque de suraccident.
- Éviter tout contact direct avec le produit.
- Arrêter les fuites, si possible sans prendre de risque.
- Contenir ou absorber les fuites de liquide avec du sable, de la terre ou tout matériau approprié.

- Si possible : utiliser une pelle, un balai, un petit récipient.
- Empêcher le déversement du produit dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols et les tranchées.
- Informer la Police si le produit se déverse dans un cours d'eau, un égout, sur le sol ou de la végétation.

Information pour le conducteur en cas d'incendie :

Ne pas chercher à traiter un feu impliquant le chargement.

Information pour les services de sécurité :

- Éteindre le feu avec une fine pulvérisation d'eau, de la poudre sèche, de la mousse, du gaz inerte, du dioxyde de carbone, du sable.
- Ne pas** utiliser de jet d'eau.
- Refroidir à l'eau les conteneurs fermés exposés au feu.

En cas de brûlures (En référence à la fiche Eurobitume „Brûlures provoquées par le bitume“):

- Arrosez la brûlure sous l'eau d'une douche de sécurité pendant au moins 15 minutes.
- Ne pas enlever le bitume sauf s'il bloque les voies respiratoires.
- Le bitume agit comme un pansement stérile et ne doit être enlevé que par un intervenant médical spécialisé.
- Envoyer la personne aux Urgences immédiatement.
- Si le produit entre en contact avec les yeux, les laver immédiatement et abondamment avec de l'eau propre et consulter les Urgences.

En cas de brûlures formant un garrot :

Quand le bitume chaud enferme complètement un membre ou une autre partie du corps, il doit être ramolli et/ou fendu pour éviter un arrêt de la circulation sanguine lors du refroidissement (effet dit du "tourniquet").

En cas de problèmes respiratoires :

- Dans des conditions d'intervention en sécurité, déplacer la personne de la zone contaminée à l'air frais.
- Demander une aide médicale si la respiration reste difficile.

Date d'édition :

Version :

Téléphone d'urgence :

NE S'APPLIQUE QUE POUR LE TRANSPORT PAR ROUTE

ISBN : 978-2-930160-54-2 D/2022/7512/086

En consultant et/ou en utilisant cette publication, l'utilisateur reconnaît et accepte d'être lié par les dispositions suivantes : Eurobitume a fait des efforts considérables pour compiler cette publication sur la base de sources fiables. Toutefois, Eurobitume ne peut garantir et ne garantit pas l'exhaustivité, l'exactitude, la fiabilité et l'efficacité des informations contenues dans cette publication à quelque fin que ce soit. De plus, le contenu de cette publication peut être modifié, suspendu, révisé et/ou supprimé par Eurobitume, à sa seule discrétion, à tout moment, pour quelque raison que ce soit et sans préavis. Enfin, en cas de fraude, ni Eurobitume ni ses membres ne sont responsables des pertes, dommages ou préjudices, quels qu'ils soient, liés à la consultation ou à l'utilisation de cette publication, ou à l'impossibilité de le faire. Eurobitume, novembre 2021, info@eurobitume.eu

CHARGEMENT

NATURE DU DANGER

PROTECTION INDIVIDUELLE

ACCIDENT : DISPOSITIONS GÉNÉRALES À PRENDRE PAR LE CONDUCTEUR

MESURES SUPPLÉMENTAIRES ET/OU PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR LE CONDUCTEUR

INCENDIE

PREMIER SOINS

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES